

## ***Familles à la rue avec enfants scolarisés : la Ville renforce sa politique volontariste***

Bordeaux, comme beaucoup de grandes villes et métropoles, connaît une aggravation de la situation du sans abris. Elle concerne notamment des familles avec enfants, scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

Régulièrement, des collectifs de parents d'élèves et les directions d'établissements scolaires se mobilisent pour signaler ces situations et aident eux-mêmes à l'hébergement par le financement de nuitées hôtelières, des accueils familiaux et dernièrement avec l'occupation de l'école Pas Saint Georges. En soutien à cette initiative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pris le relais par le financement de nuitées d'hôtel pour la période des vacances scolaires et prolonge son aide en attendant que les services de l'Etat proposent une orientation vers un dispositif de mise à l'abri ou d'hébergement temporaire.

Un travail est mené à plusieurs niveaux, avec les partenaires sociaux, les associations, les collectifs de parents d'élèves, les directions d'école, pour repérer les familles en situation de sans-abrisme. L'hébergement des parents isolés avec enfants de moins de 3 ans relève de la compétence du Département, les autres situations de sans abris relèvent de la compétence de l'Etat.

La Ville et son CCAS assument pleinement leurs compétences obligatoires auprès des publics vulnérables par la domiciliation des ménages ne possédant pas d'adresse postale (4251 domiciliations actives en 2023, soit +22% par rapport à 2022) et la scolarisation de tous les élèves présents dans la commune.

*« Aujourd'hui des enfants passent la soirée et la nuit à la rue et étudient la journée dans les écoles de la ville. Cette réalité est insupportable. C'est une lutte constante que nous menons pour faire reconnaître les droits de chacune de ces familles. Le droit à une mise à l'abri. Face à une situation qui s'aggrave à Bordeaux, comme dans d'autres agglomérations, nous agissons pour proposer de nouveaux lieux d'accueil et développer des réponses supplémentaires. C'est l'affaire de toutes et tous, c'est notre humanité »,* insiste Pierre Hurmic, maire de Bordeaux.

Les situations de familles d'enfants scolarisés à la rue sont particulièrement alarmantes de par leur vulnérabilité. La Ville multiplie ses engagements pour développer des réponses complémentaires. Bordeaux prend sa part et majoritairement sur ses fonds propres.

Ainsi, parmi les actions mises en place à destination des familles sans abri avec enfants, on peut noter :

- Le doublement du financement des nuitées d'hôtel depuis le début du mandat.
- La mobilisation du patrimoine municipal. 158 personnes sont déjà hébergées dont 70 enfants.
- Un espace temporaire d'insertion et des logements temporaires d'insertion pour les familles vivant en bidonville.
- L'ouverture de 9 places d'hébergement temporaire pour des femmes vulnérables à la rue ou en risque de rupture d'hébergement, avec ou sans enfants.

### ***Ouverture de deux presbytères appartenant à la Ville***

Depuis la rentrée de septembre, un presbytère est mis gracieusement à disposition de la Halte 33, pour l'ouverture imminente aux familles de 33 places hivernales, avec un financement de l'Etat. Un autre est confié à des associations partenaires, pour l'hébergement en décembre de cinq familles supplémentaires.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, Harmonie Lecerf Meunier, adjointe au maire chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors, et Sylvie Schmitt, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, seront aux côtés des collectifs de soutien dans le cadre de la mobilisation « Un toit pour tous les enfants de nos écoles » prévue ce **mercredi 20 novembre 2024 à 15 heures** sur les marches du Grand Théâtre de Bordeaux.

#### **Service de presse**

Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)

